

La CGT exige un CT SPIP dédié à l'organisation des SPIP en pleine pandémie !

Les organisations représentatives des SPIP ont reçu, la semaine passée, une convocation en Comité Technique national pour le mardi 3 novembre 2020. A l'ordre du jour, un seul point pour information : la réforme pénale des mineurs...

Pour être tout à fait honnête, la CGT insertion probation perçoit cet ordre du jour comme une ultime provocation... Alors que nous sommes dans l'attente depuis des mois d'avancées sur de multiples sujets (organigrammes, le RPO2, modifications de l'A44 pour ne citer qu'eux...), le seul point à traiter en CT concerne une réforme qui si elle demeure très importante pour nos collègues de la PJJ et leur public, ne concerne les SPIP qu'à la marge ! Pourtant, lors du CT de juillet 2020, la DAP avait convenu de provoquer les réunions préparatoires pour aborder ces sujets. Il n'en est rien.

Aussi, las d'ajouter des points à l'ordre du jour sur lesquels nous n'obtenons jamais de réponse constructive, le boycott n'était pas loin...

Mais la CGT n'oublie pas le vide stratosphérique dans lequel l'administration a placé les personnels des SPIP lors de la période du 1^{er} confinement. Pendant cette période et malgré de nombreuses demandes de notre part, aucune réunion sur un format propre à nos services n'a eu lieu ! Et nous connaissons les conséquences que cela a induit : un grand n'importe quoi sur les consignes d'entretien en présentiel, les conditions d'intervention, le port du masque, les positions administratives, les RTT et congés compensateurs et même la prime Covid !

Au regard de la réunion ministérielle qui s'est tenue ce jour avec le secrétariat général¹, nous constatons le degré de totale impréparation à ce second confinement. Le mot d'ordre est à la continuité du service public tout en réduisant le présentiel grâce au télétravail quand nos services ne sont toujours pas dotés du matériel nécessaire...

🔊 **Après le déni du printemps sur les masques et son port interdit, puis obligatoire, vient celui de l'automne ; la DAP occulte complètement le sous équipement en matériel, notamment informatique, pour assurer la continuité de service tout en permettant une « rotation » des personnels.**

➡ **La CGT a donc décidé de solliciter l'ajout d'un point à l'ordre du jour et de ne traiter que celui-là : « L'ORGANISATION DES SPIP EN PERIODE DE CONFINEMENT ».**

Et de poser des questions simples que nous rendons publiques dès ce jour afin que l'administration ait le temps d'y préparer une réponse précise :

¹ Cf. compte rendu sur notre site : <http://www.cgtspip.org/compte-rendu-de-la-reunion-covid-ministerielle-du-30-octobre-2020-un-confinement-pour-ne-rien-changer/>

- ↳ Combien de cas positifs / Cas contacts dans les SPIP ?
- ↳ Combien de PC portables ont été commandés (en dehors de l'agence TIG et des sièges) ? Quand ? Combien sont déjà arrivés dans les services ?
- ↳ Combien de PC sont paramétrés et opérationnels dans les services déconcentrés, plus particulièrement els SPIP, à la disposition des agents au contact du public et n'exerçant pas de fonction d'encadrement ?
- ↳ Quels moyens sont déployés pour une configuration rapide des ordinateurs ?
- ↳ En l'absence de moyens matériels disponibles permettant le télétravail et de la nécessité de limiter la présence des personnels, quelles alternatives pour les organisations de service ? Et quelles positions administratives en conséquence ?
- ↳ Les permanences délocalisées peuvent-elles être maintenues dès lors qu'elles présentent des conditions d'intervention plus adaptées qu'une présence au service ?
- ↳ Quel taux de présence max dans les services, dans les bureaux partagés, combien de mètres carrés par agent-e ?
- ↳ L'administration est elle prête à engager sa responsabilité pénale en ne limitant pas la présence des personnels en dépit des circulaires de la fonction publique ?

Il ressort de la présentation de ce matin que le virus, touche actuellement 35 % de personnels en plus qu'au plus fort de la crise en Avril 2020. Or le Ministère via la DAP ne consent pas à prendre les mesures en proportion de ce taux à risques, et des nombreux clusters déjà présents dans les services.

Il est hors de question de laisser l'administration dérouler de nouveau son programme sans consulter les organisations représentatives des personnels, et de laisser les personnels, comme le public s'exposer. Ni de voir se reproduire les errements des différentes directions inter-régionales ou départementales qui ont contribué à fortement dégrader le lien de confiance des agent.es avec leur administration.

**Pour la CGT, en l'état des mesures prises,
la note DAP du 30.10.20² ne remplit pas son premier objet,
à savoir « le maintien d'un *haut niveau sanitaire* pour tous ».**

↳ Pour retrouver les dernières informations : le site dédié de la CGT FONCTION PUBLIQUE :

<https://covid.cgtfonctionpublique.fr/>

Et toujours l'espace sur notre site : cgtspip.org



² Cf. espace dédié sur notre site : <http://www.cgtspip.org/covid-19-printemps-2020/>